

Questions éthiques pour les IBCLC et autres professionnels accompagnant l'allaitement et Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

Ce séminaire de 7 h est animé par Laure MARCHAND-LUCAS, consultante en lactation IBCLC, médecin généraliste, formateur (Ile de France)

Session en classe virtuelle synchrone : 22 mai 2026

Le CREFAM 3.0 a été reconnu par l'International Board of Lactation Consultant Examiners® (IBLCE®) en tant que Prestataire Privilégié pour le programme de points de reconnaissance de l'éducation continue (CERP) répertorié. La détermination de l'éligibilité aux CERP ou du statut de prestataire CERP ne signifie pas que l'IBLCE® confirme ou évalue la qualité de la formation. INTERNATIONAL BOARD OF LACTATION CONSULTANT EXAMINERS®, IBLCE®, INTERNATIONAL BOARD CERTIFIED LACTATION CONSULTANT® et IBCLC® sont des marques déposées de l'International Board of Lactation Consultant Examiners®.

Ce séminaire donne lieu à **7 CERP E**, dont **2 h sur le Code** International de commercialisation des substituts du lait maternel.

En rapport avec le programme d'examen de l'IBLCE®, ce séminaire correspond à 7 h en relation avec le **thème VII – Compétences cliniques**.

Ces CERP ont été attribués au préalable par l'IBLCE® avec un numéro d'enregistrement.

Cet engagement de notre part auprès de l'IBLCE®, facilite vos démarches au moment de la recertification car l'attestation de CERP est le seul justificatif à transmettre.

I. Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principes d'éthique générale en lien avec le soutien de l'allaitement
- Définir l'intérêt du code de déontologie d'IBLCE pour le consultant en lactation IBCLC ;
- Analyser chaque article du Code international au regard de la pratique du consultant en lactation ;
- Évaluer quand et comment le consultant en lactation se doit de rapporter les violations du code de déontologie des IBCLC

II. Programme prévisionnel

Celui-ci est aménagé en fonction des demandes et besoins des participants.

- ✓ Accueil – présentation du séminaire et des participants – objectifs des participants – cas d'éthique sur les activités professionnelles quotidiennes des participants (1 h)
- ✓ Définitions principales : éthique, morale et vertu ; autonomie de l'individu, consentement éclairé, confidentialité – les différentes approches de l'éthique – les principes de l'éthique déontologique – apports théoriques (1 h)
- ✓ Le Code de déontologie des consultants en lactation IBCLC – standard de pratique de l'ILCA – autres documents utiles pour une pratique éthique – les conséquences sur l'attitude du consultant avec les parents, les collègues et les autres membres de l'équipe ou du réseau (1 h)
- ✓ Analyse du Code International de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions pertinentes subséquentes de l'AMS – application dans des situations pratiques (2 h)
- ✓ Cas cliniques en relation avec les principes du code de déontologie du consultant en lactation (1 h 15)
- ✓ Évaluation des acquis de la formation par un questionnaire individuel – correction – évaluation de la satisfaction des participants par questionnaire individuel – bilan oral de la formation (45')